



Objet : Garantir la sécurité alimentaire : priorités clés pour la prochaine session

Cher parlementaires,

Au nom des Producteurs de fruits et légumes du Canada (PFLC), je tiens à vous souhaiter la bienvenue alors que vous reprenez votre travail crucial sur la Colline du Parlement. Vos décisions ont un impact direct sur la résilience et la durabilité du secteur agricole canadien, et nous apprécions profondément votre dévouement à ces enjeux importants.

Alors que le Parlement reprend ses travaux, nous vous encourageons à examiner les politiques sous l'angle de l'alimentation, en reconnaissant le rôle important que joue la sécurité alimentaire dans toutes les décisions. Les politiques des différents ministères peuvent avoir un impact significatif sur l'approvisionnement alimentaire de notre pays, et nous sommes impatients de travailler avec vous pour afin de veiller à ce qu'elles soutiennent la durabilité du secteur des fruits et légumes du Canada. Le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire (AGRI) de la Chambre des communes a publié un rapport la session dernière, intitulé *Améliorer la résilience du secteur horticole canadien*, qui s'aligne étroitement sur les priorités des PFLC et les mesures nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire à long terme. Certaines des recommandations clés incluent :

- **Protection des cultures :** Assurer un financement suffisant de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire et du Centre de lutte antiparasitaire pour fournir aux producteurs de fruits et légumes des produits de protection des cultures innovants et efficaces, sauvegardant ainsi un approvisionnement alimentaire fiable.
- **Programmes de gestion des risques de l'entreprise :** Adapter les cadres de GRE pour relever les défis du changement climatique.
- **Offre et stabilité de la main-d'œuvre :** S'attaquer aux longs délais d'approbation des permis de travail, en particulier pour les demandes provenant du Canada, et réduire les arriérés afin de garantir aux producteurs un accès rapide à une main-d'œuvre essentielle. Il est essentiel de préserver la distinction entre le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et les autres volets du programme des travailleurs étrangers temporaires (TET), comme le volet agricole et le volet des bas salaires, afin de soutenir la main-d'œuvre agricole.
- **Commerce et accès aux marchés :** Le renforcement des relations commerciales du Canada est essentiel pour maintenir l'accès aux marchés d'exportation cruciaux pour nos producteurs de fruits et légumes. Nous recommandons vivement de continuer à déployer des efforts pour réduire les obstacles au commerce, améliorer l'accès aux marchés et veiller à ce que les fruits et légumes canadiens demeurent concurrentiels à l'échelle mondiale, en particulier face à l'augmentation des barrières non tarifaires et des mesures protectionnistes à l'étranger. L'adoption du projet de loi C-280 contribuera à la réalisation de ces objectifs, bien que les producteurs de fruits et légumes du Canada soient sauvegardés des pertes financières dues à l'insolvabilité des acheteurs.

Ces stratégies sont essentielles pour continuer à assurer le succès du secteur des fruits et légumes du Canada et la sécurité alimentaire de notre pays. Nous nous réjouissons de travailler avec vous pour mettre en œuvre ces recommandations, ainsi que les autres incluses dans le rapport du Comité AGRI.

Pour plus de détails, vous pouvez accéder au rapport complet d'AGRI [ici](#).

Nous vous remercions pour votre soutien et votre partenariat. Nous prévoyons une session productive.

Chaleureuses salutations,

Marcus Janzen
Président, PFLC

Since/Depuis 1922

2200 promenade Prince of Wales Drive, Suite 102, Ottawa, Ontario, Canada K2E 6Z9
Tel/Tél +1 613 226 4880 • Fax / Téléc. +1 613 226 4497 • admin@fvgc.ca • www.fvgc.ca